



UNE ARMOIRE S'IL VOUS PLAIT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des Etats-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'annonce d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vertus et professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira tous les cœurs.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la *Régle* nous unira jusqu'à la mort.

Procès de béatification. — Encore deux nouvelles causes de béatification qui se préparent dans la famille séraphique, l'une concernant le premier Ordre, l'autre le Tiers-Ordre.

Le 28 mai dernier, s'est clôturé à Malines le procès de l'Ordinaire au sujet du R. P. Henri Thyssen, Récollet, décédé à Anvers, le 31 mars 1844. Les pièces seront envoyées à Rome et soumises à l'examen de la S. Congrégation, qui prononcera sur leur validité, puis, s'il y a lieu, introduira la cause. Le P. Henri, dès ce moment, prendra rang parmi les *Vénérables*. On travaille aussi à Lyon, avec les encouragements de Mgr l'Archevêque, le Cardinal Coullié, à faire introduire la cause du P. Chevrier, du Tiers-Ordre de saint François, fondateur de l'Œuvre du Prado.

Le Tiers-Ordre en Pologne. — A propos de la célébration du jubilé franciscain de Léon XIII, en Pologne, l'*Univers* donne d'intéressants détails sur l'état du Tiers-Ordre dans ce pays :